978 1224.

- 4 FEV. 2009
A1405

CARMA

Société anonyme au capital de 23.270.000 euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège Social : 4 - 8 rue du Marquis de Raies - 91008 EVRY CEDEX
330 598 616 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 OCTOBRE 2008

Le 09 octobre 2008 à 09 heures 30,

Les administrateurs se sont réunis en séance au siège social sur convocation régulière.

Sont présents et émargent le registre de présence :

* Pierre Olivier GRALL — directeur général non administrateur

* MMA IARD Assurances Mutuelles représentée par Bruno ORCEL
* LE MANS PARTICIPATIONS représenté par Jean-Pierre BONNARGENT
* Javier LOPEZ CALVET

— administrateurs

* Sandra DENYS
* Laetitia MICHOT

— membres du comité d'entreprise

* PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Michel LAFORCE
* KPMG représenté par Didier PROU

— commissaires aux comptes

Est représenté :

* Guillaume VICAIRE — président du conseil d'administration et administrateur représenté par Javier LOPEZ CALVET

Assistent également à la réunion :

* Daniel BELIKI
* Jean-Pierre AUDEBOURG
* Jean-Pierre TOUFAYAN
* Gauthier DURAND DELBECQUE
* Jean-Claude LE NECHET

— invités

La moitié au moins des administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

En l'absence du président du conseil d'administration, les administrateurs, à l'unanimité, désignent Javier LOPEZ CALVET en qualité de président de séance.

Jean-Claude LE NECHET remplit les fonctions de secrétaire.

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Guillaume VICAIRE de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

Après délibérations, le conseil décide à l'unanimité de coopter Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Guillaume VICAIRE, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Conformément à la loi, cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Guillaume VICAIRE de ses fonctions de président du conseil d'administration à compter de ce jour.

Après délibérations, le conseil décide à l'unanimité de maintenir le principe de dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général et de nommer Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG en qualité de président du conseil d'administration et ce, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Javier LOPEZ CALVET
Président de séance

MMA IARD Assurances Mutuelles
Bruno ORCEL
administrateur

POUR EXTRAIT CONFORME